

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE LA PLANIFICATION
CAMEROUNAISE (TELLES QU'ELLES RESSORTENT DE
L'ELABORATION DU 2ème PLAN)

SCHEMA D'ELABORATION DU 2ème PLAN (1966-1970)

Pour analyser une expérience de planification nationale il faut distinguer les points de vue suivants :

1°/ Conception générale de la planification : aspect idéologique et politique, aspect économique, aspect technique. Ces différents aspects sont évidemment interdépendants.

2°/ Comment cette conception générale de la planification se concrétise-t-elle dans l'élaboration, les objectifs les structures et les moyens du Plan ?

3°/ Quels en sont les résultats ?

L'objet de cette note est de traiter le premier point et, chemin faisant, de donner des aperçus sur le second point.

Section I : ASPECT IDEOLOGIQUE ET POLITIQUE DE LA PLANIFICATION CAMEROUNAISE

- La planification camerounaise veut avant tout être un instrument d'unité nationale et vise à renforcer l'indépendance économique du pays.

- Elle est démocratique en ce sens qu'elle repose sur une large consultation de toutes les couches de la population pour en déterminer les aspirations et les besoins et qu'elle cherche à associer chacun au processus du développement par la mobilisation de toutes les forces vives du pays au service du progrès national, par l'animation des masses et la promotion des élites dans tous les milieux.

- Elle veut être un instrument de rationalisation du développement économique, de concentration des moyens disponibles sur les secteurs et les zones présentant les meilleures chances de développement.

- Son objectif final est l'amélioration du niveau de vie des populations et cette amélioration est entendue non pas seulement sous l'aspect quantitatif de l'accroissement du revenu par tête mais aussi sous l'aspect qualitatif de la promotion et de l'épanouissement de la personne humaine. Il s'agit donc d'une planification globale visant au développement harmonisé et pas seulement d'une planification sectorielle de la croissance économique.

DEC. 1983

O. R. S. T. O. M. Fonds Documentaire

N° : 4044 ex 1

Cote : B

4044 ex 1
B

- Enfin le 2ème Plan de Développement économique et social est régionalisé en ce sens que les besoins ont été évalués, et les objectifs fixés, par région et que les choix des projets visaient à réduire les disparités et à renforcer l'interdépendance des régions. Il s'agit donc davantage d'une régionalisation des objectifs du Plan que d'une véritable planification régionale.

Section II ASPECT ECONOMIQUE DE LA PLANIFICATION CAMEROUNAISE

Il s'agit ici de caractériser les grandes options concernant la politique économique voulue par le Plan.

- Le système économique dans lequel s'inscrit la planification camerounaise est le "libéralisme planifié" c'est-à-dire que les mécanismes du marché, s'ils existent, peuvent jouer librement, et même seront favorisés pour autant qu'ils ne vont pas à l'encontre d'un certain nombre d'options et d'orientations générales (dans le domaine industriel par exemple : substitution des produits finis importés par des produits fabriqués sur place, diversification des productions, techniques assurant le travail au plus grand nombre, accès des cadres nationaux aux postes de maîtrise et de responsabilité technique et générale etc...). Si les mécanismes du marché ne jouent pas suffisamment, si l'entreprise privée est défaillante ou dangereuse (par exemple commercialisation des produits vivriers, grands projets agricoles) le Gouvernement se propose de créer des sociétés d'Etat ou d'économie mixte et de définir un cadre précis à l'intérieur duquel seulement pourra s'exercer la concurrence.

- La planification camerounaise est indicative et concertée pour le secteur privé, elle est supposée impérative pour le secteur public. La loi du 30/8/1966 portant approbation du 2ème Plan de développement économique et social exprime que ce plan est approuvé "comme cadre des programmes d'investissement et comme instrument d'orientation de l'expansion économique et du progrès social".

- Les orientations fondamentales sont les suivantes :

- doublement du revenu national par habitant en vingt ans (c'est-à-dire triplement du Produit Intérieur Brut)
- priorité au monde rural, pour des raisons de justice et d'efficacité
- priorité à la formation des hommes et orientation de l'enseignement en fonction des besoins de l'économie
- priorité à quelques grandes opérations d'infrastructure favorisant l'unité du pays et l'intégration de l'économie nationale (Transcamerounais, axe lourd Nord-Sud, désenclavement des zones présentant de riches potentialités, complexe portuaire Douala-Tiko-Victoria, réalisation d'un réseau de liaisons téléphoniques en système VHF).

- amélioration des structures d'encadrement rural
- réduction des disparités régionales
- ouverture sur l'extérieur : UDEAC, Marché Commun, accueil de l'aide extérieure publique et des investisseurs privés.

ction III ASPECT TECHNIQUE DE LA PLANIFICATION CAMEROUNAISE

- l'élaboration du 2è Plan (1966 - 1971) s'inscrit dans des perspectives à long terme (1960 - 1980)
- elle est basée sur l'évaluation détaillée par secteurs, zones et produits des besoins et des potentialités. Elle a procédé par agrégations et arbitrages progressifs de la base au sommet (système des commissions nationales et régionales avec double navette, après consultation des populations).
- elle recherche une cohérence globale, sans doute trop statique, sous forme d'un tableau économique d'ensemble de l'année terminale du Plan. Elle aboutit donc à un Plan d'équilibre et d'interdépendance plutôt qu'à un Plan de priorités et de projets.
- le caractère précédent s'explique probablement par la contrainte essentielle de la planification des pays en voie de développement la contrainte du financement extérieur. Il est utile en effet, sinon nécessaire, de présenter aux sources extérieures de financement des perspectives cohérentes de développement et une analyse des effets attendus de l'aide. Une autre contrainte importante, liée d'ailleurs à la précédente, est celle de l'évolution du commerce extérieur : les planificateurs ne peuvent ni la maîtriser ni même la prévoir avec précision d'où leur prudence et leur souci d'analyser les effets de tout projet ou de toute mesure sur l'ensemble de l'économie et leur cohérence globale.
- Le 2è Plan camerounais est considéré généralement, et à juste titre comme très réaliste. Les objectifs assignés sont étroitement ordonnés aux possibilités de financement et paraissent adaptées aux conditions spécifiques de l'économie camerounaise. Celle-ci ont fait l'objet d'enquêtes, études, expertises et consultations nombreuses. Les prévisions ont été prudentes. La contrepartie de cette qualité fondamentale est peut-être une certaine timidité sinon dans la détermination des objectifs du moins dans la mise en évidence des potentialités. Ainsi le 2è Plan ne propose pas, en plus des projets retenus, une catalogue de projets possibles ni une politique de promotion industrielle systématique et concrète.
- La mise en oeuvre du Plan et le contrôle de son exécution, en particulier la gestion de l'aide extérieure, sont confiés au Ministre du Développement, sous la haute autorité du Président de la République Fédérale.

Cependant la place de ce Ministère dans les structures gouvernementales, son autorité sur les autres départements ministériels, l'organisation et le fonctionnement de ses organes centraux et régionaux, son pouvoir d'intervention, de coordination, de contrôle, de réorientation de la politique de développement, n'ont pas encore été l'objet d'une définition précise et durable. L'ensemble de cette grave question des structures de la planification est actuellement à l'étude et des solutions adaptées au Cameroun tenant compte en particulier de la structure fédérale de l'Etat, de la diversité des régions et de la nécessité de l'encadrement des masses paysannes, ne pourront être mise au point que progressivement.

CONCLUSION

Les importantes innovations de l'élaboration du 2ème Plan camerounais ont été les suivantes :

- Très gros effort d'inventaire, d'information et de cohérence.
- Mise en place de structures de planification décentralisées faisant appel à toutes les forces vives du pays.
- Promotion de projets très importants, en particulier dans le secteur agricole, avec mise en place de structures nouvelles.
- Présentation d'un programme quinquennal complet et réaliste.
- Introduction de la planification de la formation et de l'emploi.

Cependant l'élaboration du 2ème Plan a connu certaines faiblesses, quant aux conceptions de base et aux méthodes, qui se font sentir au niveau de la mise en oeuvre.

Ces faiblesses sont, pour l'essentiel, les suivantes :

- La régionalisation n'a finalement été qu'une simple ventilation sectorielle et régionale des objectifs et des moyens du Plan national, et cela malgré un gros effort pour faire participer les responsables régionaux aux travaux de planification. Ces derniers ont manifesté ou manifestent encore un grand intérêt pour ces travaux mais connaissent ou risquent de connaître certaines déceptions.
- Les travaux préparatoires à l'élaboration du 2ème Plan, faute sans doute d'expérience et de documentation de base, ont été insuffisants. En particulier il a manqué une réflexion sérieuse sur les problèmes fondamentaux du développement du Cameroun et, de ce fait, les travaux de planification n'ont pas été guidés par la recherche des solutions de fond à ces problèmes.
- L'étude des possibilités de financement n'a pas été poussée suffisamment au départ et une estimation, même grossière, d'une répartition raisonnable de ces moyens de financement par secteurs et par régions n'a pu être proposée comme cadre de travail, si bien que des propositions irréalistes ont été faites et qu'il a fallu choisir avec quelque arbitraire sous la pression de considérations non économiques.
- Le travail de planification proprement dit a été trop lourd, trop technique. Il n'a probablement pas été toujours compris par les commissaires régionaux et nationaux, ni par les services techniques, ce qui a restreint leur participation et a conduit à une trop grande centralisation. Cette complexité a entraîné d'importants retards au fur et à mesure des travaux d'élaboration et leur valeur au cours de la dernière phase en a été sensiblement réduite.

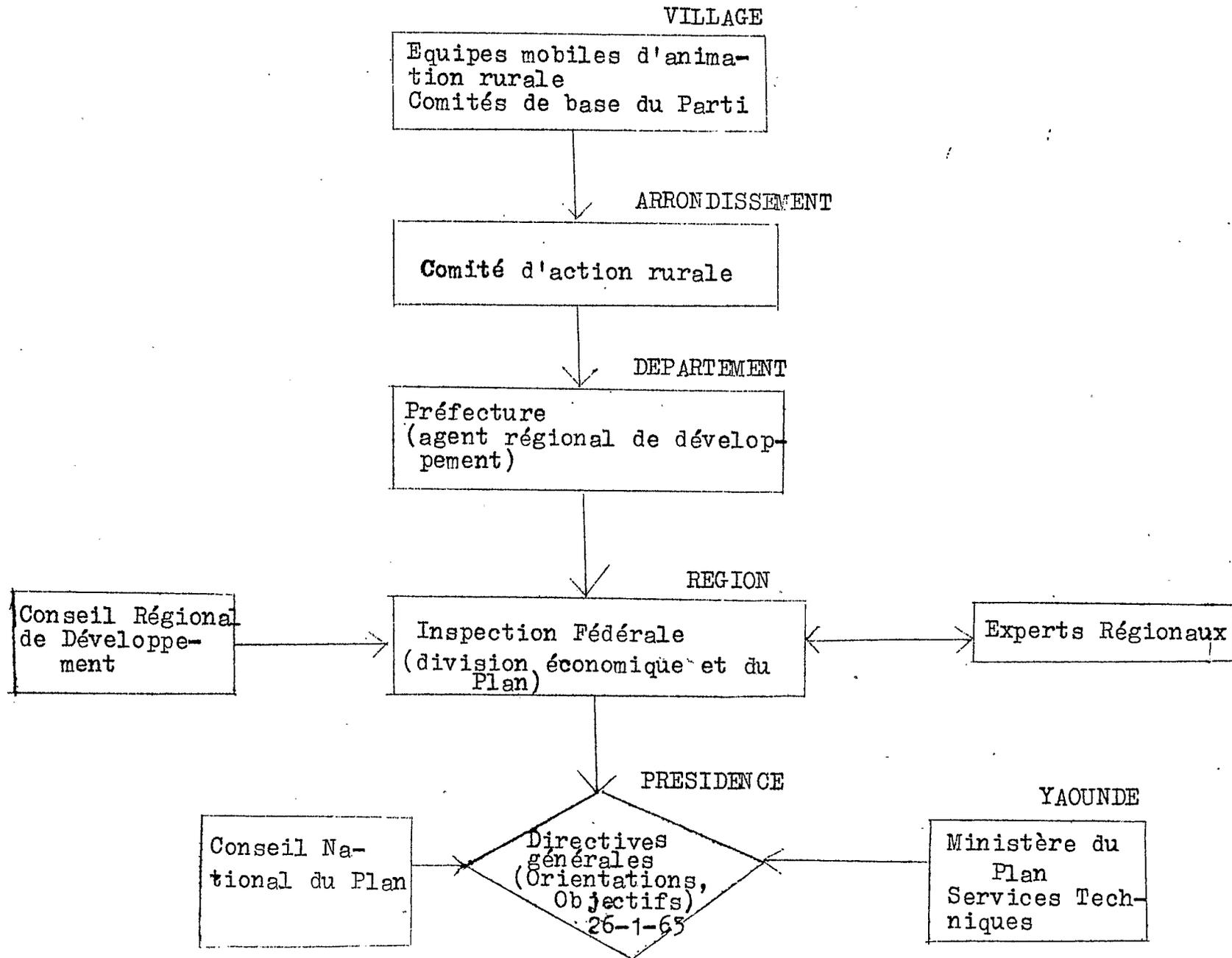
Enfin c'est pour une part à cette complexité que l'on peut attribuer le manque d'intérêt de certains responsables pour l'exécution du Plan.

+

+

+

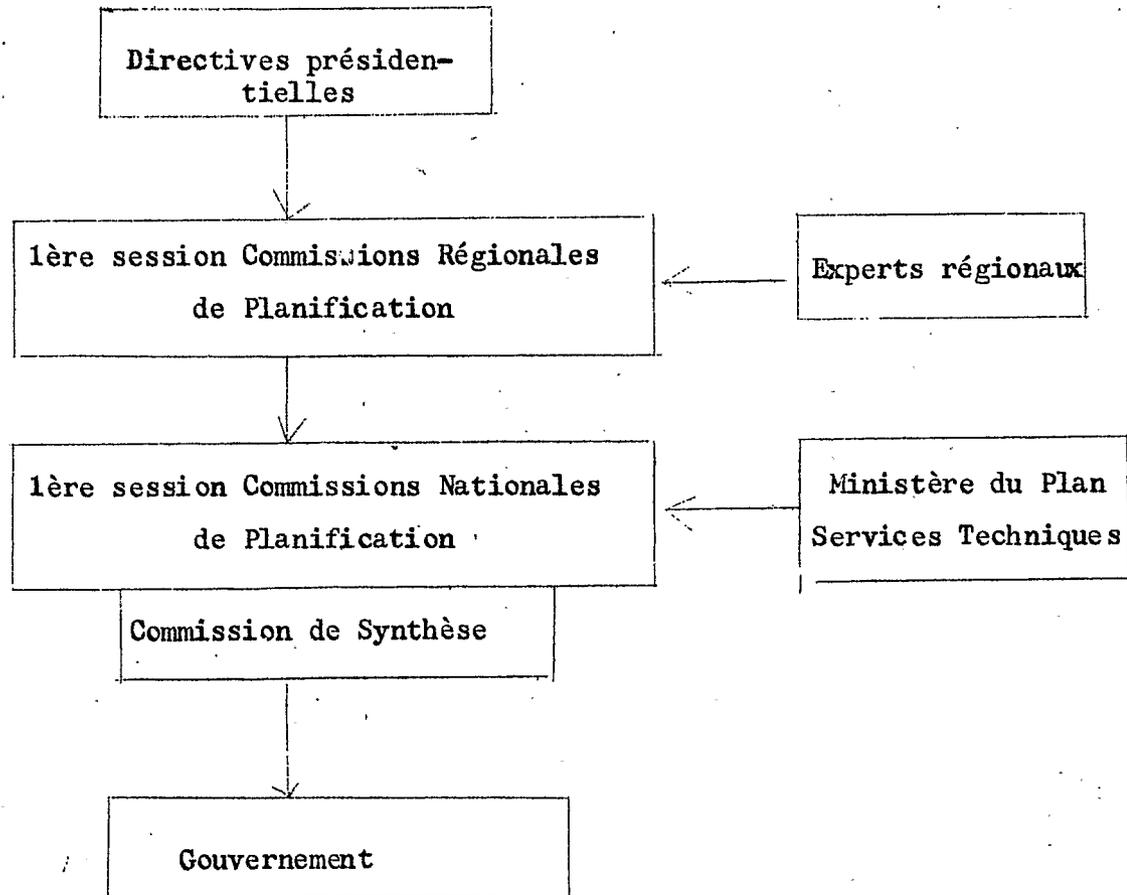
I PHASE PREPARATOIRE (fin 1964)



I PHASE PREPARATOIRE
=====

ECHELON	STRUCTURES	R O L E	DATES (1) Prévues (2) Réelles	DOCUMENTS
VILLAGES	Equipes mobiles d'animation rurale Comités de base du Parti	Renseignements Détermination des aspirations et des besoins		
ARRONDISSEMENTS	Comités d'Action Rurale	Centralisation - Discussions		
DEPARTEMENTS	Préfectures (Services Techniques, ARD) Représentants politiques	Synthèse Esquisse d'un programme départemental		Programme départemental
REGIONS	Inspections Fédérales d'Administration (Div. Econ. et du Plan; services techniques; experts régionaux) Conseil Régional de Développement.	Examen de la situation économique et sociale Bilan du 1er Plan = réussites, échecs Orientations souhaitables	(1) 12/64 (2) 1 et 2/65	
CENTRAL	Ministère du Plan Conseil National du Plan	Analyse des résultats du 1er Plan Etudes de comptabilité économique; projections globales 1965-1980 Avis sur l'orientation générale du développement	(1) 4 ^e trimestre 1964	Comptes économiques 62/63 Modèles de croissance
PRESIDENCE	Présidence de la République	Directives fixant les orientations fondamentales et les objectifs généraux	(1) Janvier 65 (2) 26-1-65	Circulaire n° 2 CAB/PRF du 26-1-65

1ère PHASE D'ELABORATION

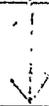


1ère PHASE D'ELABORATION

ECHELON	STRUCTURES	R O L E	DATES (1) Prévues (2) Réelles	DOCUMENTS
REGION	Commissions Régionales Experts régionaux	Inventaire des problèmes régionaux Perspectives du développement régional à moyen et long termes Esquisse d'un programme d'opérations, avec priorités Etude des possibilités de financement local	(1) fin Mars à Mai 65 rapport 15 Mai (2) Mars-Juin 65	Rapports régionaux (Minutes des séances)
CENTRAL	Commissions Nationales Ministère du Plan Services Techniques	Examen des rapports régionaux et des hypothèses techniques Définition des objectifs globaux à moyen et long termes par secteurs - choix inter-régionaux	(1) 15 Mai-15 Juillet (2) 15 Juin 15 Août	Rapports sectoriels
CENTRAL	Commission de Synthèse	Examen des objectifs globaux, des moyens de financement, des réformes de structure Premiers arbitrages Répartition des quotas de financement par secteur et par région	(1) 15 Mai 15 Juillet (2) fin Août à 23/12/65	Procès Verbaux des séances
GOUVERNEMENT	Gouvernement	Derniers arbitrages Approbation des objectifs, du schéma financier, des réformes de structure. Notification aux régions des fourchettes de financement des objectifs régionaux et des programmes régionaux retenus.	(1) Août 65 (2) Décembre 65	Notifications aux Régions

2ème PHASE D'ELABORATION

2ème session des Commissions Régionales
de Planification



2ème session des Commissions Nationales
de Planification



Gouvernement



Conseil Supérieur du Plan



Assemblée Fédérale

2ème PHASE D'ELABORATION
=====

ECHELON	STRUCTURES	R O L E	DATES (1) Prévue (2) Réelles	DOCUMENTS
REGION	Commissions Régionales Experts régionaux	Elaboration des projets de programme d'opérations et d'investissements, avec échéancier sur 5 ans et répartition des financements	(1)Sept.Oct.65 (2)Oct.Déc. 65	Projets
CENTRAL	Commissions Nationales Ministère du Plan Gouvernement	Elaboration des programmes sectoriels Evaluation des coûts ; études des équilibres Harmonisation des objectifs et des moyens Test de cohérence. Arbitrages Répartition des financements/origine/nature et/secteur bénéficiaire.	(1)Nov.65 Fév:66 (2)Mars-Juil 66	Plan National Annexes régionales
	Conseil Supérieur du Plan	Examen du projet de Plan	(1) Juin 66 (2) Juillet 66	
	Assemblée Fédérale	Vote du Plan	(1) Juin 66 (2) Août 66	

COMMISSIONS NATIONALES DE PLANIFICATION

pour la préparation du 2ème Plan Quinquennal
de la République Fédérale du Cameroun

- | | |
|-----------------|--|
| COMMISSION N° 1 | Synthèse et économie générale |
| COMMISSION N° 2 | Finances et crédit |
| COMMISSION N° 3 | Structures |
| COMMISSION N° 4 | Enseignement, formation, emploi |
| COMMISSION N° 5 | Economie rurale |
| COMMISSION N° 6 | Industrie, énergie, mines, artisanat |
| COMMISSION N° 7 | Commerce, services, tourisme |
| COMMISSION N° 8 | Transports et communications ; urbanisme
et habitat ; bâtiments |
| COMMISSION N° 9 | Santé et Affaires sociales |
-